


Communauté de communes




Pays de Colombey et du Sud Toulinois

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE COLOMBEY ET SUD TOULOIS
DU 25 FEVRIER 2015**



1

Communauté de communes



Pays de Colombey et du Sud Toulinois

Compte administratif 2014

Lecture du compte administratif

- Pour la section de fonctionnement :
 - Chapitre
- Pour la section d'investissement :
 - Opération

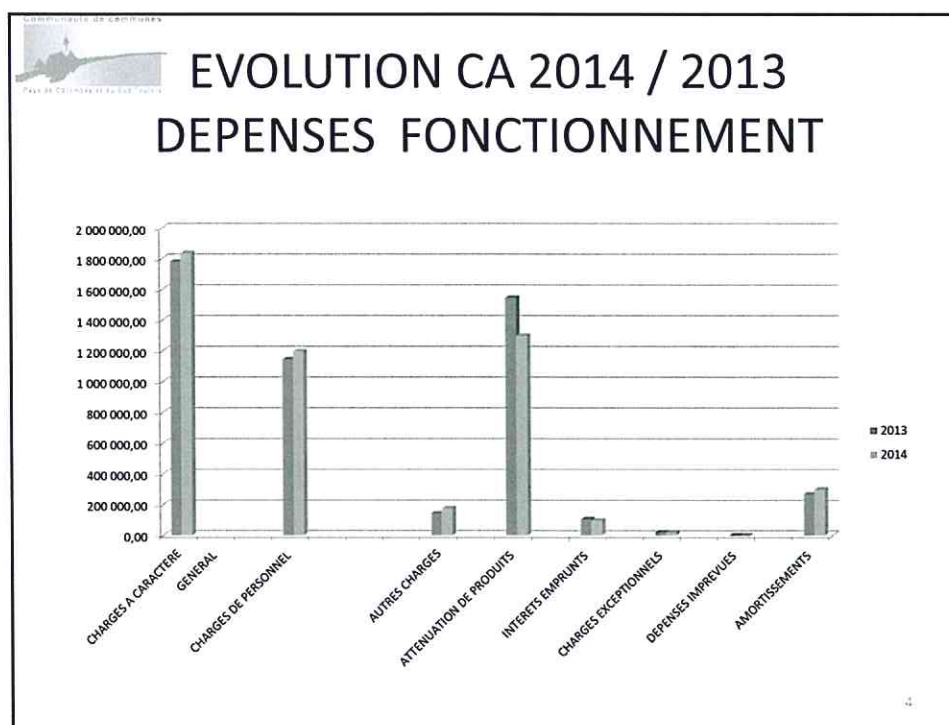
2

CA 2014 SECTION FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitre

DEPENSES	CA 2014 €	RECETTES	CA 2014 €
CHARGES		VENTE DE	
011 GENERAL	1 836 583.57	70 PRODUITS	272 804.61
CHARGES DE		72 IMMOBILISEE	11 963.01
012 PERSONNEL	1 196 795.90	IMPOTS	2 981 103.21
65 AUTRES CHARGES	175 345.45	74 DOTATIONS	1 827 463.99
ATTENUATION DE		75 LOYERS	482 400.96
014 PRODUITS	1 299 029.30	13 DE CHARGES	8 312.04
INTERETS		77 EXCEPT	99 245.19
66 EMPRUNTS	98 229.36	78 REPRISE SUR	
CHARGES		PROVISIONS	19 125.07
67 EXCEPTIONNELS	20 402.14	EXCEDENT N-	
DEPENSES		1	0.00
022 IMPREVUES	0.00	002 TOTAL	5 702 418.08
42 AMORTISSEMENTS	299 504.68	RECETTES	
023 VIRT SECT INVT	0.00		
TOTAL			
DEPENSES	4 925 890.40		

3



4

Communauté de communes
Pays de Colmar et du Jura lorrain

FONCTIONNEMENT 2014

Dépenses réelles de fonctionnement

Baisse de 2.4% entre CA 2013 et CA 2014

Explications :

- Modifications des compétences et du périmètre : atténuations de produits en section de fonctionnement en baisse (compensées par un lourd programme d'investissement cours d'eau)
- Baisse des reversements à l'Etat au titre du FNGIR (fonds de péréquation)
- Les charges liées aux nouveaux emprunts seront effectifs en 2015
- Dépenses courantes maintenues

5

Communauté de communes
Pays de Colmar et du Jura lorrain

Zoom sur les dépenses de personnel

	2011	2012	2013	2014
CHAP 012	1 049 130,00	1 115 907,00	1 145 597,00	1 196 795
ratio masse salariale/DRF	23,30%	24,33%	24,16%	25,91%
Nbre de poste de titulaires pourvus	18	18	20	19
Nbre de postes en contractuels [y compris EAV]	10	9	9	14
Nbre de poste en contrats aidés	13	16	13	10
ETP	35,63	38	37,28	38,75

6

Commune de Colombey

Les subventions versées au secteur associatif

Le poste a diminué de 11 % depuis 2012 mais en augmentation de 2013 à 2014 = 2.34 % des Dépenses de fonctionnement

Les principaux postes :

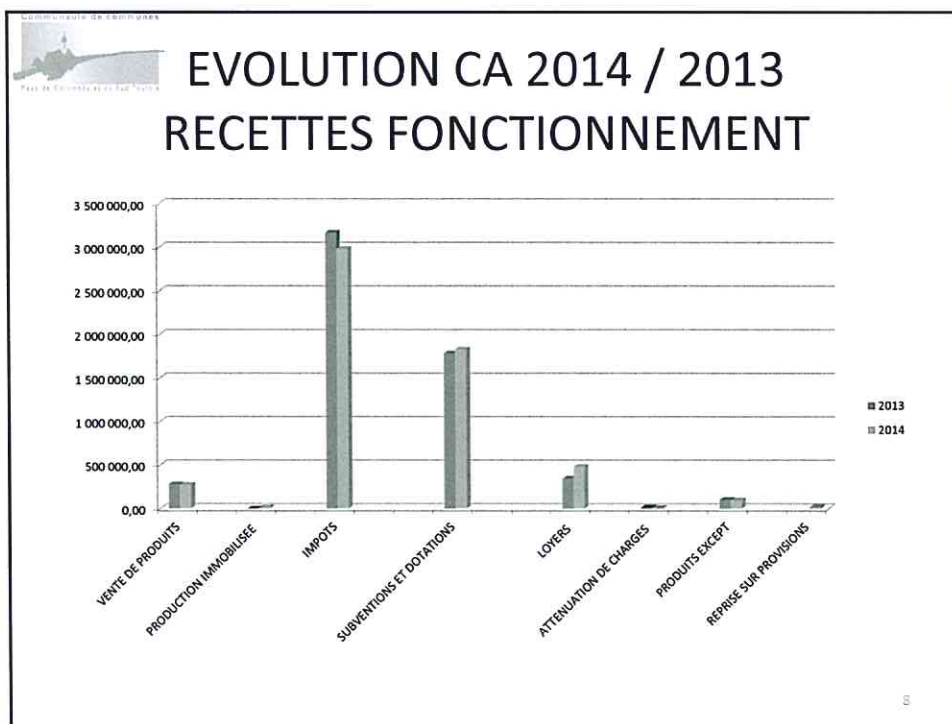
- CAJT= 42904 € une convention a été signée pour l'organisation des actions jeunesse sur le territoire (Nooba)
- FAMILLES RURALES= 46 496€ une convention a été signée sur 3 ans pour l'organisation des LAPE , le RAM
- Les professionnels de santé de Colombey pour 750€ pour l'organisation d'une manifestation sur la santé
- Cache cache média= 2084 € pour l'organisation de la fête de la com et la classe découverte
- La compagnie les Pieds dans la Lune= 1265 € pour la création artistique
- JDM = 5000 € pour le soutien au festival à Bulligny
- Tde Cristal = 5000 € pour le projet de théâtre amateur
- Les Ecoles de musiques de Toul = 220.80€, Saintois= 3404 €, MJC Bulligny= 736€ soit 4360.8 € au total (accueil des enfants dans les écoles de musique)
- Les hameçons de l'Aroffe= 600€ pour l'entretien des abords de l'étang de pêche de la base de loisirs

Augmentation entre 2013 et 2014 = décalage de versement de subvention pour Familles rurales, (reliquat 2013 versé sur 2014)


Sur la partie culture, la subvention pour l'école de musique de Moselle et Madon à hauteur de 4000€ n'est pas versée en 2014 suite au départ de Sexey.

	2012	2013	2014
Culture	75 334	73 523.60	60 613.80
Social	46 927	12 679.59	46 496.00
	122 261	90 703.19	108 459.80

7



Communauté de communes
Pays de Colmar et du Sud-Toulain



FONCTIONNEMENT 2014

Recettes Réelles de fonctionnement


En légère baisse par rapport au CA 2013 , - 0.37 %

Explications :

- Les modifications du périmètre, soit 853 hab en moins, 9 % de la population (pop DGF) : ont réduit les recettes liées à la fiscalité avec une baisse de 6 %.
- Ce changement a été en partie compensé par des reversements des communautés de communes Moselle et Madon et du Toulain sur la base d'une convention validée en 2014 (et jusqu'en 2018) pour 49 000€
- D'autres recettes ont permis de compenser ces baisses de fiscalité et notamment, les subventions DETR liées au projet d'investissement (274 753 € versés en 2014)
- Les loyers sont en augmentation + 38 % par rapport à 2013 (loyer centre de tri Le Relais)

9

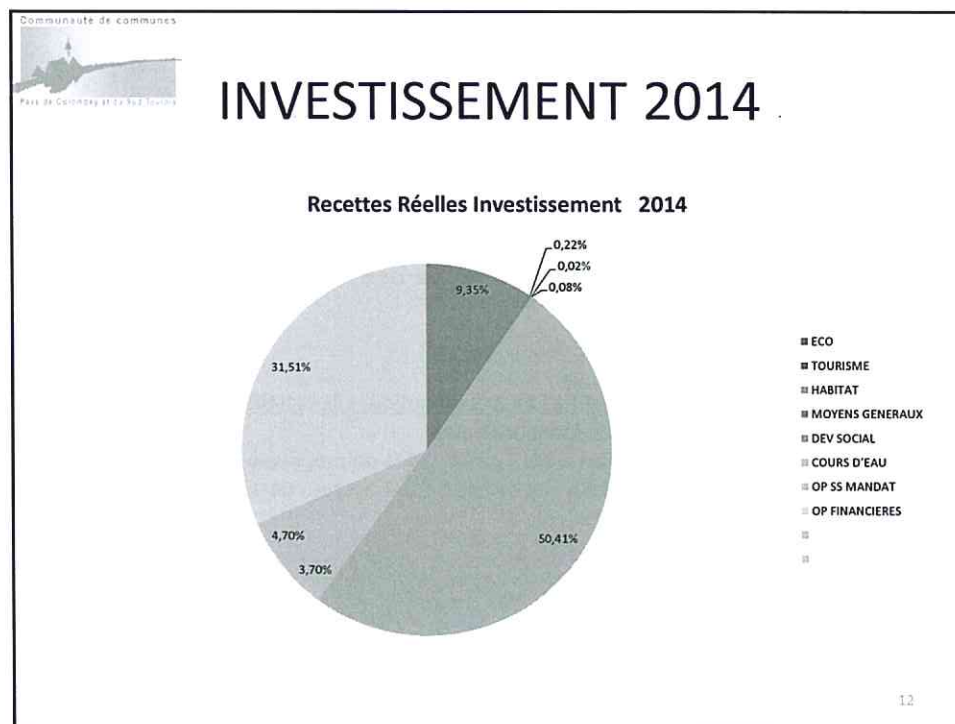
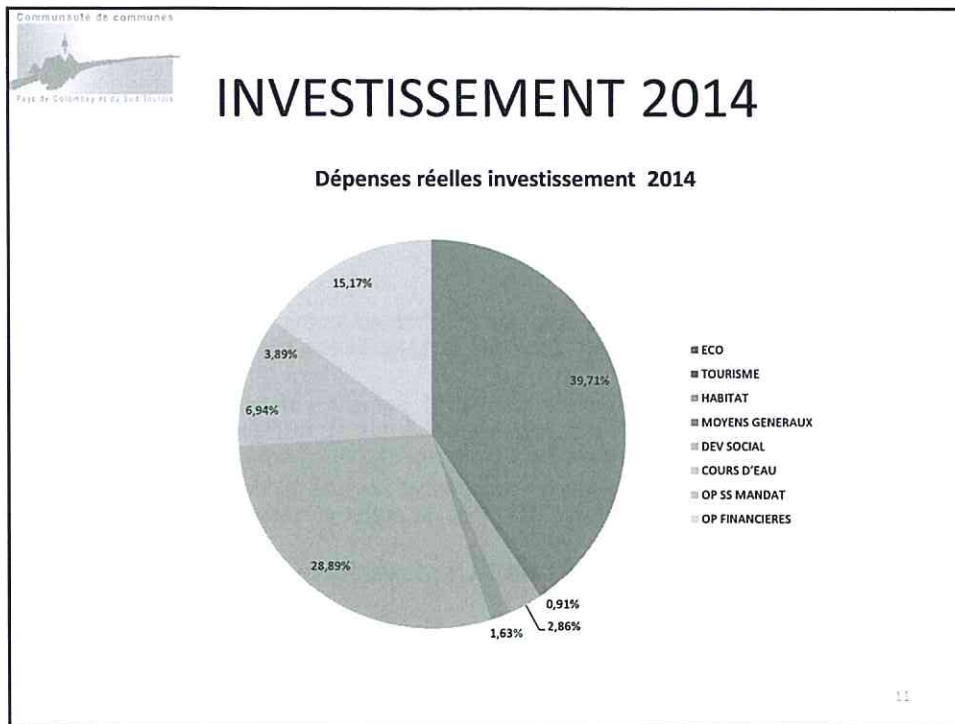
Communauté de communes
Pays de Colmar et du Sud-Toulain

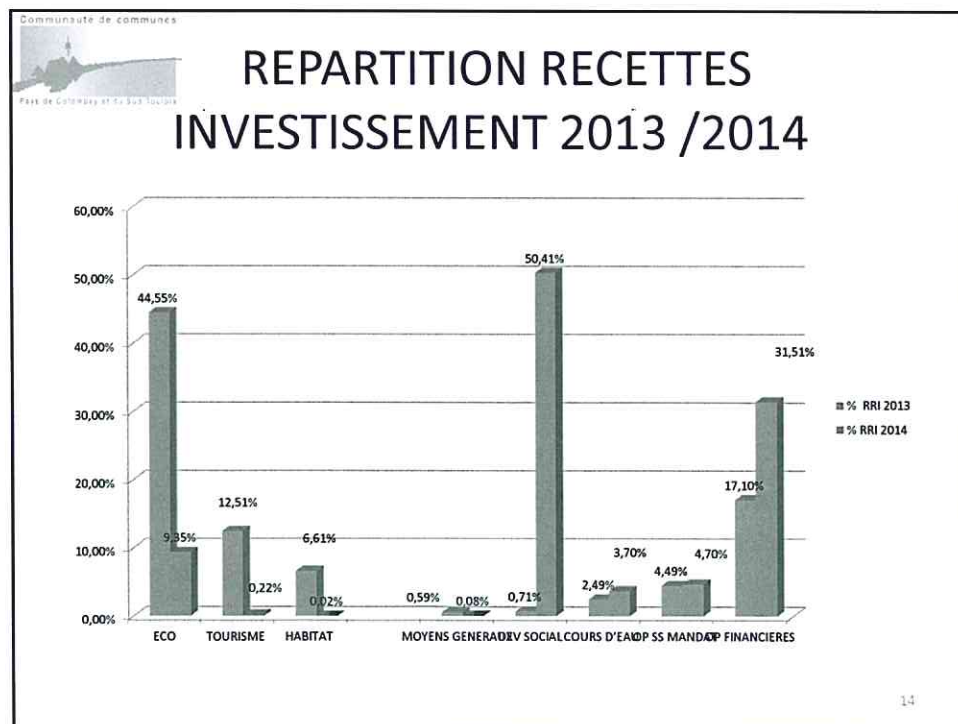
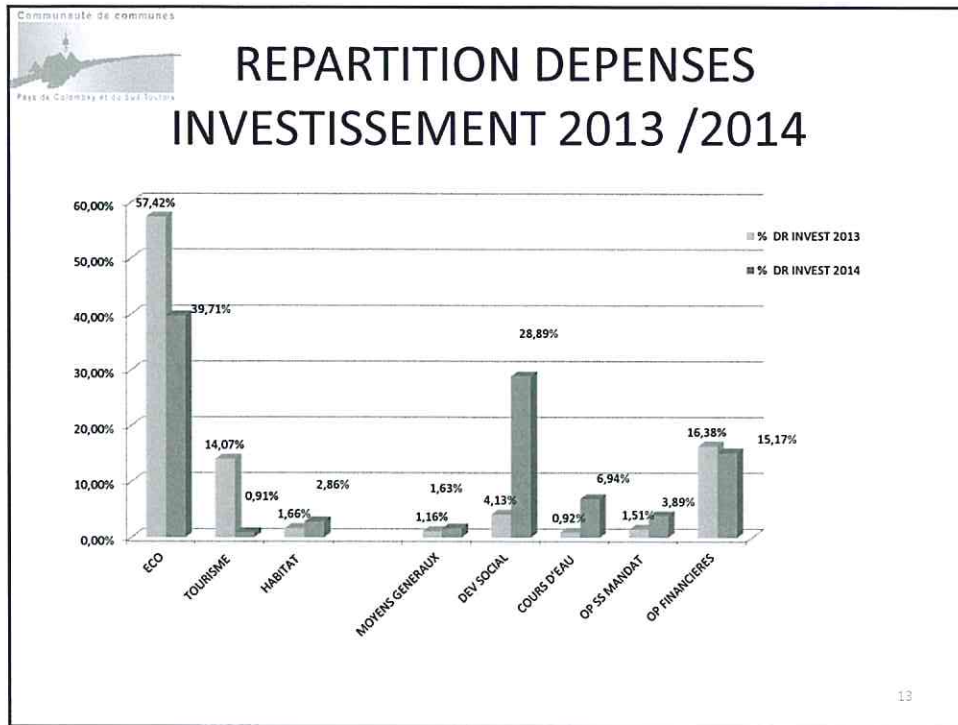


Les principales recettes de fonctionnement

- **LES PRODUITS COURANTS = 272 804 € soit 4.87 % des RRF :**
recettes en augmentation par rapport aux prévisions , soit + 7.4 % par rapport au BP 2014 mais en légère baisse par rapport à 2013 soit – 2.44% .
- **Les RECETTES LIEES AUX LOYERS (baux économiques et locatifs.) 482 000 € = 8.6 % des Recettes réelles de fonctionnement**
En nette progression par rapport à 2013 , soit + 40 % de progression par rapport à 2013, cela s'explique par la location du centre de tri à hauteur de 123 300 € HT sur 9 mois

10





Communauté de communes
Pays de Colombey et de Lud Toulon

RESULTAT 2014

	DEPENSES		RAR INVEST	RECETTES		RAR INVEST	RESULTAT
	PREVU	REALISE		PREVU	REALISE		
INVESTISSEMENT							
opérations réelles	5 546 071.44	2 829 689.21		4 814 491.09	3 604 958.85		
opérations d'ordre	<u>4 115 768.73</u>	<u>4 032 900.74</u>		<u>4 847 349.08</u>	<u>4 230 442.41</u>		
SECTION INVEST	9 661 840.17	6 862 589.95		9 661 840.17	7 835 401.26		972 811.31
FONCTIONNEMENT							
opérations réelles	4 975 500.19	4 626 385.72		5 707 080.54	5 600 455.07		
opérations d'ordre	<u>833 580.35</u>	<u>299 504.68</u>		<u>102 000.00</u>	<u>101 963.01</u>		
SECTION FONCT	5 809 080.54	4 925 890.40		5 809 080.54	5 702 418.08		776 527.68
TOTAL GENERAL	15 470 920.71	11 788 480.35		15 470 920.71	13 537 819.34		1 749 338.99
RESTES A REALISER (investiss)			1 698 731.42			727 948.88	-970 782.54
TOTAL cumulé			13 487 211.77			14 265 768.22	778 556.45

15

Communauté de communes
Pays de Colombey et de Lud Toulon

RESULTAT 2014

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT EN EXCEDENT
=> REALISATION D'EMPRUNTS EN 2014**

Emprunt CDC = 1 100 000€ (40 ans)

Emprunt CE= 528 000€ (prêt relais sur 2 ans)

Ligne de trésorerie Crédit Mutuel = 400 000€ (à rembourser en 2015)

16

Communauté de communes
Pays de Coligny et de La Ferté

Les Emprunts

	2012	2013	2014
Capital restant dû au 31/12/n	2 080 938.00	2 828 281.00	4 124 797.00
Annuités	384 242.00	469 328.00	439 822 .00
Dettes/hab	165.31	223.58	352
Taux d'endettement (p/r au RRF)- c5%	7.48	8.35	7.85

	2015	2016	2017	2018
Annuités	466 244 €	986 809 €	405 309€	290 599€

17

Communauté de communes
Pays de Coligny et de La Ferté

Les Emprunts

En 2014 : 2 nouveaux contrats d'emprunts
 prêt CDC à hauteur de 1 100 000€ taux 3.23 % sur 40 ans
 prêt Relais CE à hauteur de 528 000€ et remboursable en juillet 2016 à 2.1%
 ligne de trésorerie de 400 000€ et remboursable en avril 2015(hors emprunt)

En 2014 :
 Sortie du prêt DEXIA (gendarmerie), une échéance importante en 2014 en moins (dégagement de 58 335,00€ par rapport à 2013)

EN 2015= annuités en augmentation en raison du prêt CDC – ext Marpa (49 000€)

En 2016 : remboursement du prêt relais (remboursement anticipé possible) (capital + intérêt)

En 2017 et 2018 : sorties de prêts (prêts DEXIA liés à l'ancien bâtiment de la MARPA), sortie du prêt lié à la Garenne , sortie du prêt lié au relais Fermier - annuités en baisse

15

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE COLOMBY ET DE SOUL - VAL DE SAONE

Compte de gestion 2014 (suivi helios par trésorerie)

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTION
Recettes nettes	7 835 401 .26	5 702 418.08	13 537 819.34
Dépenses nettes	6 862 589 .95	4 925 890.40	11 788 480 .35
Résultat de l'exercice	972 811.31	776 527.68	1 749 338.99

19

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE COLOMBY ET DE SOUL - VAL DE SAONE

Affectation du résultat 2014 au BP 2015

	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT BP 2013	SOLDE D'EXECUTION DES EXE PRECEDENTS REPORTES CA 2014	RESULTAT EXECUTION DE L' EXERCICE CA 2014	RESULTAT DE CLOTURE 2014CUMULE	BP2015
Investissement DI 001	-510 251.51		-510 251.51	972 811.31	462 559.80	RI001
Fonctionnement	1 295 128.14	1 103 766.60 (1068)	191 361.54	776 527.68	967 889.22	
TOTAL	784 876.63 R002	1 103 766.60		1 749 338.99	1 430 449.02	

SITUATION FIN EXERCICE (inclus RAR invest) DE LA SECTION INVESTISSEMENT -508 222.74 €
 BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SI APRES INTEGRATION DES RESTES A REALISER = solde
 investissement + /(-) Solde RAR = 462 559.80 +(-970 782.54) = - 508 222.74 €

PROPOSITION :


D'AFFECTER EN RECETTES D'INVESTISSEMENT AU BP 2015: 508 222.74 € POUR FINANCER LA
SECTION INVESTISSEMENT (c/1068)

DE REPORTER LE RELIQUAT EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT AU BP 2015 :

967 889.22- 508 222.74
= 459 666.48 €

20

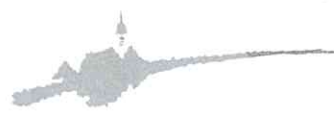
Communauté de communes



Pays de Colombey et du Sud Toulinois


DEBAT D' ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DE COLOMBEY ET SUD TOULOIS
DU 25 FEVRIER 2015



21

Communauté de communes




Pays de Colombey et du Sud Toulinois

CONTEXTE NATIONAL

- Contexte de crise des finances publiques, les collectivités sont associées au redressement des comptes publics , baisse des concours financiers de l'Etat = 3.42 Mds €
- Réduction de la DGF = réduction des dotations de 11 Mds € soit 3.67 Mds par an
- Revalorisation forfaitaire des valeurs foncières = + 0.9 %
- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) = enveloppe nationale pour 2015 est en augmentation soit 780 M€ (2014= 570 M€) . Mais taux minimum d'Effort Fiscal Agrégé= 0.9 en 2015
- FCTVA revalorisé = 16.404%

22

Communauté de communes
Pays de Colombey et du Sud-Trouais



CONTEXTE LOCAL

RESTITUTION DES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMISSION FINANCES
LORS DES REUNIONS DECENTRALISEES (le 09.02, 10.02 et le 16.02)

Pour quoi ?


Travailler avec les communes afin de mettre en œuvre le projet de territoire mais en prenant en considération le contexte budgétaire contraint tant au niveau national que local.

Vers quoi ? Quelle volonté politique ?

- maintenir des politiques de solidarité = les LIENS AVEC LES COMMUNES et LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
- Préserver l'autofinancement nécessaire pour réaliser les projets de développement nécessaires à notre territoire.
- Trouver les marges de fonctionnement pour maintenir des services de proximité en milieu rural.

23

Communauté de communes
Pays de Colombey et du Sud-Trouais



Les OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR NOTRE TERRITOIRE

- MAINTENIR UN NIVEAU DE SERVICE DE QUALITE
- POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS NECESSAIRES POUR NOTRE TERRITOIRE (bâtiments éco, extension Marpa, maison médicale...)
- ASSURER DE NOUVEAUX SERVICES (Instruction Droits des Sols)
- CRÉER DES EMPLOIS SUR NOTRE TERRITOIRE (centre de tri le Relais : 32 emplois actuellement et prévus 50 en 2017)
- ATTIRER DES ENTREPRISES ET DES HABITANTS

24



La METHODE

- TRAVAIL DE CONCERTATION AVEC LES COMMUNES POUR DONNER DU SENS AUX ACTIONS
- REALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE ET DU PACTE FINANCIER ET FISCAL
- SCHEMA DE MUTUALISATION

25



LE CONSTAT

La commission Finances est partie du constat suivant pour élaborer des propositions financières

- **La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) :**
 - a été figée pendant 3 ans (de 2011 à 2013)
 - va diminuer jusqu'en 2017
 - en moyenne une perte cumulée de 35% pour les communes jusqu'en 2017
 - perte de 40% pour la communauté de communes

- **Les impôts « ménage » sur nos 39 communes : fortes disparités**

- La TH (Taxe d'Habitation) varie de 2,88% à 12,68%
- La TFB (Taxe Foncier Bâti) varie de 2,88% à 21,37%
- TFNB (Taxe Foncier Non Bâti) varie de 8,80% à 33,14%

- **Les 39 communes en 2014**

- Effort fiscal inférieur à 0,80 = 10 communes
- Effort fiscal entre à 0,80 et 0,90 = 12 communes
- Effort fiscal supérieur à 0,90 = 17 communes
- Faible évolution des taux et des bases communales: 11 communes ont augmenté le taux en 2014

La DOTATION FORFAITAIRE DE LA DGF

- La mise en place du pacte de responsabilité prévoit une réduction des dotations, soit 11 Mds € entre 2015 et 2017 répartis entre régions, départements et bloc communal
- Simulation de l'évolution de la Dotation forfaitaire des communes

	Dot Forfaitaire 2013	Dot Forfaitaire 2014	Dot Forfaitaire 2015	Dot Forfaitaire 2016	Dot Forfaitaire 2017			PERTE Dotation 2013-2017	En % dot forfait 2013-dotation forfaitaire 2017
Com	1 320 248€	1 258 954 €	1 1 21 921€	967 569€	848 248 €			- 461 000€	- 35%

	DGF CC 2013	DGF CC 2014	DGF CC 2015	DGF CC 2016	DGF CC 2017	DGF 2013/POP 2014	DGF 2017/POP 2014	PERTE DGF 2013/2017	En % DGF 2013/2017
CC	854 712 €	766 829 €	682 696 €	597 364 €	515 364 €	73€/hab	40€/hab	- 340 000€	-40 %


La perte cumulée de la DGF pour l'ensemble du territoire entre 2013 et 2017 : 801 000 €

La fiscalité

En 2014 l'effort fiscal agrégé (les communes + l'interco) était de 0,91

	Evolution des bases 2011/2014	Taux 2011	Taux 2014	Prdts € 2014
Taxe Habitation	+ 2.08%	11.46 %	11.46%	1 045 155 €
Taxe Foncière	-1.31%	1.730%	1.730 %	114 595 €
TF non bâti	+ 0.36%	4.880%	4.880 %	36 879 €
Total Impôt ménage	- 0,62%			
Cotisation Foncière des Entreprises	-7.97%	23.23 %	23.60 %	497 334 €
Cotis Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	-3.22%	<i>Entreprises dont le CA de + 500 000 €, le taux imposition est fixé en fct du CA (taux national)</i>		214 435 €
			<i>Idem</i>	
IFER	+ 36.61%	<i>Imposition spécifique pour les entreprises de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications (tarif fixé au national)</i>		38 536 €
RECETTES FISCALES NETTES				1 946 934 €
REVERSEMENT FNGIR à l'Etat				- 819 334 €

Pour information , la TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères = 12.88% en 2011 et 13.08 % EN 2014




LES 5 PROPOSITIONS

Suite aux rencontres avec la commission finances et les maires des communes

- **PROPOSITION 1** : ATTRIBUTION DU RELIQUAT DU FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNALE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES C SI NOTRE TERRITOIRE N'EST PLUS ELIGIBLE EN 2015 (FPIC)
- **PROPOSITION 2** : AUGMENTATION DE LA FISCALITE INTERCOMMUNALE EN 2015
- **PROPOSITION 3**: ETUDE FISCALE ET FINANCIERE
- **PROPOSITION 4** : REAFFECTATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION VIA LA DOTATION DE SOLIDARITE
- **PROPOSITION 5** : REVERSEMENT DE LA TAXE AMENAGEMENT ET LA TAXE FONCIERE POUR LES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

29



PROPOSITION n° 1 = FPIC

Proposition dérogatoire : Si notre CC n'est plus bénéficiaire du FPIC : 50 % du montant du FPIC 2014 serait alloué au territoire: **soit 103 660 €**

= > Proposition de verser la totalité du solde à notre communauté de communes. Cette disposition relève d'une répartition libre et doit être validée à la « majorité double » : 2/3 de l'organe délibérant + vote positif de l'ensemble des communes (avant le 30.06.2015) d'investissement.

	2013	2014	Proposition de droit commun 2015	Proposition dérogatoire 2015
Total communes	84 385.00	119 711.00	62 196.00	
Total cc	59 558.00	87 609.00	41 464.00	103 660.00
Total	143 943.00	207 320.00	103 660	103 660.00

30



PROPOSITION n° 2
AUGMENTATION DE LA FISCALITE
INTERCOMMUNALE POUR 2015

- **Stabilité des taux intercommunaux depuis 2011**
(évolution de l'inflation depuis 2011: 5.5 %)
- **Chaque collectivité reste souveraine sur la fixation de ses taux**
- Pour la CC = le besoin de financement de la section de fonct (à minima) = 250 000€ (perte de 80 000€ DGF, perte du FPIC, perte de 51 000€ de loyer CAT et nouveaux emprunts, dépenses Instruction Droits du Sol...)

Proposition BP 2015

- ⇒ **50% du besoin financé par la fiscalité des taux ménages + la CFE**
- ⇒ **50% du besoin financé via une réduction des dépenses de fonctionnement**

31




PROPOSITION n° 3

UNE REFLEXION AVEC UN CABINET SPECIALISE

Synthèse des retours : un diagnostic financier et fiscal pourrait aussi se faire en interne MAIS ce diagnostic partagé doit être approuvé par l'ensemble des communes pour identifier les marges de manœuvre, les forces et les faiblesses.

= > travail en concertation avec la Direction des Finances Publiques (DGFIP)+ Les services de la préfecture


32

 **PROPOSITION n° 4**
REAFFECATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE
VERS LES COMMUNES QUI ONT DES AC NEGATIVES

Synthèse des retours : les élus en majorité valident l'approche « solidarité » mais les clés de répartition ne sont pas encore arrêtées, plusieurs hypothèses sont encore en discussion : effort fiscal, habitants...

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Attributions de compensation C	618 193	618 193	630 631	630 859	630 859	630 859	630 859	647 387	646 287	646 287	646 287	591 778	370 800
Dot solidarité	79 666	79 666	67 228	67 228	67 228	67 228	42 228	41 814	41 814	41 814	41 814	41 814	36 415

33

 **PROPOSITION n° 5 : Redistribution de la taxe foncière et la taxe d'aménagement pour les bâtiments intercommunaux**


Reversement à la CC de :

- 50 % de la Taxe d'aménagement perçue par la commune
- 1/3 de la taxe foncière perçue par la commune

Synthèse des retours :

- Reversement de la totalité de la TA
- Reversement de la part communale de la TF sur les bâtiments intercommunaux à compter du **01.01.2016** . Pour information en 2014 = 10 797 €


34



PROPOSITIONS 2015/2016

	PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS	FONCTIONNEMENT
ECONOMIE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fin des travaux du Centre de Tri 2. Extension du bâtiment Relais 3. Restructuration - Aménagement du bâtiment La Garenne 4. Acquisition terrains AOC 5. La Sarazinière : fin de l'étude 6. FISAC : dossiers à reconduire 7. Equipement Maison des artisans créateur : investissement de petits équipements 	<p>Etude recytex</p> <p>Forum économie, agriculture et tourisme</p>

35




PROPOSITIONS 2015/2016

	Investissement	Fonctionnement
HABITAT	<p>Logement de Gibeauweix FIN DE L'OPERATION</p> <p>Logement DAUM (n°2) à Allamps : FIN DES TRAVAUX</p> <p>Programme de façades</p>	<p>Instruction droits des sols et financement du nouveau service – mutualisation CC MOSELLE ET MADON</p> <p>Démarrage de l'OPAH (en interne)= financement par l'ANAH et renouvellement de poste pour cette mission</p> <p>Fin de l'Atlas de la Biodiversité</p>
SOCIAL	<p>Extension – conformité de la Marpa Unité Alzheimer - Fin des travaux</p> <p>Création d'une Maison médicale interprofessionnelle d'ALLAMPS : Démarrage de l'opération</p>	<p>Emploi conçu comme un droit avec recrutement de chargé de mission sur 10 mois (mission ATD QUART MONDE) avec financement Fondation de France ET CG 54.</p>

36

PROPOSITIONS 2015 /2016		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
TOURISME	Réflexion sur l'aménagement d'une Halle couverte + divers équipements	Actions animations pour la base de loisirs et saisonniers pour l'ouverture estivale Recherche d'un restaurateur en cours
COURS D'EAU	Poursuite des travaux, - AROFFE (60%) + étude sur le ruisseau de l'AAR Entretien de la Bouvade	Etude sécurisation eau potable (stagiaire) Réflexion sur la compétence GEMAPI Renouvellement du poste de contrat de rivière
TECHNIQUE	<u>Équipement et renouvellement matériel</u> : Véhicules à renouveler , équipements , quid du broyeur	Création d'un agent technique spécialisé en suivi de chantier
CULTURE	Equipements réguliers , renouvellement	Animations culture, théâtre et lecture pour 2015 Réflexion point lecture intercommunal
MOYENS GENERAUX	<u>Équipement et renouvellement matériel</u> informatique standard téléphonique, configuration de l'accueil	Stagiaire pour la mutualisation

37


Conclusion : CALENDRIER BUDGETAIRE

1^{er}) CC DU 25.02. 2015: Débat orientation budgétaire 2015
VOTE DU CA 2014+ compte de gestion 2014 + AFFECTATION DU RESULTAT - Délibérations

2^{ème})Vote du BP 2015 AVANT le 15.04.2015 + vote des taux –Délibération

38

